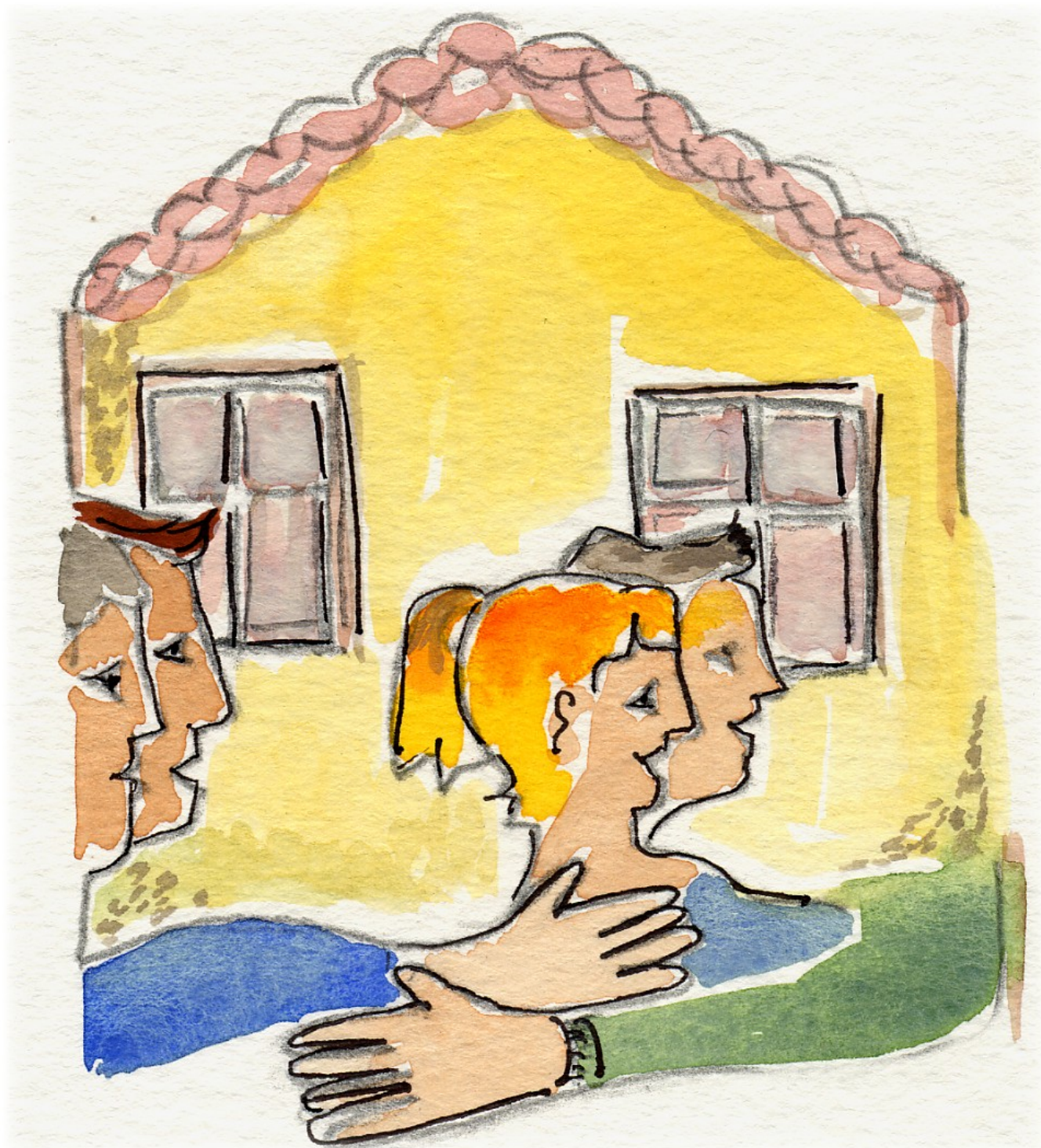


SESSAD



« La Villa »

*Association « Les Amis de Beauvallon »
ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique)
SESSAD de Beauvallon*



Introduction - Généralités

LE S.E.S.S.A.D.

Le S.E.S.S.A.D. (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) est un outil du dispositif de l'Éducation Spécialisée.

Ses modalités d'intervention et de fonctionnement (précocité, proximité, action en partenariat, adaptabilité...) se situent pleinement dans l'esprit des dispositions de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002.

Outil spécifique, le S.E.S.S.A.D. dispose de moyens propres et originaux mis en place avec la famille et les interlocuteurs locaux.

L'équipe pluridisciplinaire intervient à partir de l'enfant, de sa famille, et en s'adressant à ses interlocuteurs (école, les lieux de socialisation et de formation) pour développer un projet d'action commun.

Les objectifs poursuivis restent globalement ceux vers lesquels tend l'action éducative spécialisée :

- Développement et épanouissement de la personne,
- Soutien aux apprentissages, à la connaissance, à la culture,
- Aide à l'autonomisation, à la responsabilisation, à l'insertion et à l'intégration familiale, scolaire et sociale,
- Apport de rééducations et de soins appropriés.

Le S.E.S.S.A.D. de Beauvallon

S'il reste administrativement attaché à l'I.T.E.P. (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) de Beauvallon, le S.E.S.S.A.D. de Beauvallon exerce son activité sur un secteur donné et la structure autour du domicile de l'enfant.

Créé en 1995, le S.E.S.S.A.D. propose une alternative aux modes de prise en charge que sont les placements et l'orientation de type I.T.E.P.

Les usagers du Service

Il s'adresse à une population d'enfants d'âge scolaire entre 4 et 16 ans, domiciliés dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour des bureaux du S.E.S.S.A.D. situés à Montélimar. L'intérêt d'une admission avant 12 ans accentue la priorité du travail en précocité.

Aspects cliniques

Le S.E.S.S.A.D. répond aux besoins d'enfants d'intelligence normale présentant des difficultés de type TCC "troubles du comportement et de la conduite" et liées à des problèmes de développement, de personnalité, de relations. Il convient alors de parler d'inadaptation et de difficultés d'expression.

La notion vaste des TCC englobe de manière peu dissociable :

- les troubles du développement cognitif avec les difficultés ou l'échec scolaire ;
- les troubles du développement affectif : immaturité psychoaffective, égocentrisme de la personnalité, quête multiforme de la reconnaissance ou d'identité, sentiment d'échec, de non-valeur, d'incapacité ou de rejet ;

- les troubles relationnels ou de la socialisation posent la question des limites, des règles ou de la loi ; ils en sont l'expression.

Le principe de base du Service

Il consiste à maintenir l'enfant dans son milieu et à intervenir là même où ce dernier vit.

L'intervention est dite de "proximité". Elle s'exerce au plus près de l'enfant et de ses réalités, dans son univers concret et quotidien. L'enfant n'est pas dans une structure fermée ; le Service déploie son action autour de lui en lien avec son entourage et avec son concours.

Le Service s'adapte à la situation et s'intègre dans le tissu social.

Le trajet administratif

Le S.E.S.S.A.D. appartient aux outils de l'Éducation Spécialisée. A ce titre, il relève de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

L'école est très souvent à l'origine du processus engagé.

A réception de la notification de la C.D.A. (Commission Départementale des Droits et de l'Autonomie), le processus d'admission s'enclenche et la prise en charge peut devenir effective. Comme toute mesure éducative spécialisée, celle du S.E.S.S.A.D. a une échéance ; elle peut être reconduite ou interrompue si nécessaire. Elle est souvent proposée pour une année scolaire.



L'accompagnement de l'Enfant

Le processus d'admission

Il va se dérouler comme suit :

Dès réception de la notification, la famille ou les représentants légaux de l'enfant doivent prendre contact avec le service. Cette première démarche se formalise par l'envoi d'une « fiche navette de renseignements ».

A. **Une première rencontre** au domicile de l'enfant est programmée et effectuée par un ou plusieurs membres de l'équipe pluridisciplinaire ; ces derniers sont chargés de présenter le service, de faire l'état des prestations proposées, mais surtout de recevoir les demandes de l'enfant et de sa famille. Si l'analyse de la situation confirme la nécessité d'une prise en charge par le S.E.S.A.D.,

B. **Un deuxième rendez-vous** (ou synthèse d'admission) sera proposé dans les bureaux du service en présence de l'équipe pluridisciplinaire complète (éducateurs, psychologue, médecin psychiatre, chef de service). Ce deuxième temps a pour but de contractualiser la prise en charge, les modalités d'engagement réciproque (contrat de séjour).

L'admission est prononcée par le Directeur.

La synthèse d'admission

Elle consiste à produire un premier écrit synthétique de la situation, à en dégager les différents axes de travail. Elle permet d'élaborer le **projet individualisé de l'enfant**.

Des synthèses intermédiaires sont organisées au fil de la prise en charge, afin de revisiter le projet individualisé, de le réactualiser.

Le Projet Individualisé

Le Projet Individualisé est l'organe central de la prise en charge.

Il implique la **participation** comme l'adhésion de l'enfant et de sa famille. Il est élaboré en commun.

Il consiste en un **ensemble cohérent d'objectifs** et de moyens définis en partenariat.

Il s'appuie sur un premier bilan de situation, une sorte « d'état des lieux préalable ». Il prend en compte la globalité des besoins de l'enfant.

L'usager et sa famille y participent, de son élaboration à sa mise en œuvre.

Le projet individualisé intéresse en priorité les parents, mais aussi tous les intervenants autour de l'enfant. Il précise les objectifs de travail de l'équipe éducative, pédagogique et soignante en étroite collaboration avec la famille. Il indique la répartition des temps hebdomadaires de l'enfant (classe, activités éducatives), prises en charge diverses (psychologique, psychomotrice, orthophonique...).

L'éducateur référent de l'enfant suit particulièrement le projet individuel de celui-ci, veille à sa mise en œuvre. Il est l'interlocuteur privilégié auprès de la famille.

Le Projet Individualisé est revisité durant **la SYNTHÈSE**.

La synthèse

C'est une réunion pluridisciplinaire au cours de laquelle sont mis en place les accompagnements spécifiques.

On y dresse un bilan de situation.

On évalue le travail effectué.

Elle est un moment important de la prise en charge. Cette réunion pluridisciplinaire permet la mise en place des accompagnements spécifiques nécessaires à la bonne évolution de l'enfant. Ce temps de bilan, d'évaluation, de mesure du

La vie du SESSAD en images



travail effectué ou restant modifie le projet individuel de l'enfant.

Cette synthèse donne lieu à un nouvel écrit, à une contractualisation du nouveau projet individuel de l'enfant en accord avec les parents et/ou les représentants légaux.

Un travail technique d'évaluation

Un travail technique d'évaluation auquel participent l'enfant, la famille, les intervenants, précède la mise en place du **Projet Individualisé**.

Il s'agit d'un premier repérage des difficultés.

Un bilan pluridisciplinaire annuel est écrit et adressé aux parents.

L'EVALUATION

Elle repose sur une observation continue.

Elle se déroule mensuellement dans le service en présence des intervenants extérieurs invités et de l'équipe.

Elle fait l'objet d'un compte rendu rédigé et déposé dans le dossier de

l'enfant par l'intervenant principal référent.

L'évaluation permet la mise en place de stratégies de travail. On définit des protocoles qui comportent des étapes et des objectifs finaux. En fonction de l'évaluation continue, les objectifs sont redéfinis et éventuellement réajustés.

Une prise en charge s'inscrit dans l'environnement

L'action pédagogique éducative et thérapeutique s'appuie sur les ressorts de l'environnement de l'enfant.

Ceci concerne largement la famille mais pas seulement ; entourage, milieu scolaire, structures extra-scolaires et centres de loisirs sont impliqués.

L'action éducative s'appuie sur les compétences « in situ » : il s'agit de s'inspirer des capacités naturelles du milieu pour construire une aide à partir de l'environnement.

Le S.E.S.S.A.D. est un service ambulatoire. Son action est souple et diversifiée. A chaque situation correspond une prise en charge spécifique avec des moyens particuliers.

Les mesures d'aide sont diversifiées dans l'espace mais aussi dans le

temps. Elles sont évolutives et s'adaptent à la situation de départ autant qu'aux changements constatés au fil du temps.

Un travail de partenariat

Il s'agit d'une mise en synergie. Autour d'objectifs définis en commun, le S.E.S.S.A.D. construit une unité d'action.

Il coordonne les activités pédagogiques, éducatives et thérapeutiques exercées par les différents intervenants.

Il développe un espace d'échange et de collaboration étroite entre l'enfant et ses divers interlocuteurs.

De ce dialogue permanent se dégage un discours unique ; l'enfant entend le même langage autour de lui.

Il permet d'établir et de maintenir un lien de confiance entre les partenaires. Ce lien est indispensable pour assurer la cohérence des actions mises en place, et l'adhésion active de la famille.

Avec l'enseignant et l'école, l'éducateur articule l'ensemble des activités proposées à l'enfant.

Les observations sont retransmises à l'équipe lors des réunions qui permettent l'analyse en commun et la mise en place des réponses.

L'école et ses représentants, équipe pédagogique, le Directeur, l'Instituteur, le Psychologue scolaire..., sont des interlocuteurs essentiels du S.E.S.S.A.D. avec lequel la collaboration est fréquente et régulière.

Le travail de partenariat tend à favoriser l'adaptation à la classe et à la vie scolaire ainsi que l'accès aux apprentissages.



La vie du SESSAD en images

L'éducateur intervient :

1) à l'école sous différentes formes :

- Participation au quotidien scolaire : cantine, récréation...
- Soutien scolaire et éducatif individuel.
- Soutien scolaire pendant les cours.
- Participation aux activités collectives.
- Médiation scolaire auprès de l'enfant.

2) à l'extérieur de l'école :

- Accompagnement et soutien de l'enfant dans des activités socio-culturelles et sportives, dans des sorties, des ateliers de créativité, des projets particuliers etc...
- Organisation d'ateliers d'expression à valeur éducative et thérapeutique : ex : l'activité clown, activité cuisine, pâtisserie, activités manuelles.
- Favoriser les expériences relationnelles, collectives, sociales (ex : repas éducatif...).
- Connaître l'enfant dans différents cadres extra-scolaires ou ludiques.
- L'éducateur peut proposer des formules d'accompagnement et de soutien scolaire en dehors de l'espace scolaire. Il travaille en complémentarité avec l'enseignant.

Avec les différentes instances et les partenaires libéraux, le Service participe aux concertations diverses organisées autour de l'enfant :

MDPH
CDA
CDOEASD
Équipes Éducatives
AEMO
SYNTHÈSES
CAMSP
CMPP
CMP...
PJJ...
Centres socioculturels
PMI...

à l'initiative de tout partenaire afin de permettre la régulation.

Le rôle incontournable de la famille :

Elle adhère au projet élaboré autour de l'enfant.

Avec la famille, le service établit une collaboration étroite et s'assure du maintien et de la continuité de celle-ci.

La famille est un partenaire privilégié : son rôle, par lequel elle est pleinement associée à l'action menée, doit être constamment réaffirmé.

A ce titre, elle reçoit l'information, le soutien et l'accompagnement pour l'exercice de sa fonction.

L'équipe aide la famille à exercer ses prérogatives ; elle ne se substitue pas à elle.

Du fait du contact proche et régulier que le S.E.S.S.A.D. établit entre tous les partenaires, se développe un climat de confiance et de sécurité.

Des entretiens réguliers sont mis en place avec les parents dans le but de :

- recueillir des éléments concernant leur vision des choses, leurs attentes, leurs aspirations ;
- discerner précisément les besoins de l'enfant ;
- réfléchir sur la perception qu'ils ont de leur enfant et de ses difficultés ;
- les éclairer sur les difficultés cognitives ;
- leur expliquer le déroulement du travail scolaire et éducatif ;
- les informer sur les diverses prises en charge rééducatives ou thérapeutiques ;
- obtenir leur approbation éclairée.





L'Equipe

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Elle se compose :

- du directeur et de son adjoint,
- du médecin psychiatre,
- du psychologue,
- des travailleurs socio-éducatifs,
- de la secrétaire.

Des prestations rééducatives peuvent être fournies sous forme de prestations extérieures en matière d'orthophonie, de psychomotricité si nécessaire, dans le cadre des limites de la prise en charge administrative.

Ces intervenants deviennent des interlocuteurs à part entière pour tout ce qui concerne l'enfant auquel ils s'adressent.

L'équipe pluridisciplinaire et les rôles de chacun

Le Directeur et son Adjoint : ils assument la coordination des prises en charge au niveau technique, administratif et financier ; notamment, ils prononcent l'admission ou la réorientation de l'enfant en lien avec les instances de la MDPH et les familles.

Le Psychiatre : assume la responsabilité médicale et soignante concernant la prévention ou le traitement du handicap et de ses complications évolutives. Il dispense ses soins en entretiens (enfant seul, ou enfant accompagné, enfant et autorité parentale, enfant et accompagnant autorisé).

Il aide les membres de l'équipe à mieux répondre aux demandes (vis-à-vis des désirs et des besoins). Il participe à la synthèse.

Il pratique le diagnostic psychiatrique et les prescriptions médicales. Sauf précision expresse de l'autorité parentale, il a toute latitude pour contacter le médecin traitant désigné par la famille.



Le Psychologue : il travaille en étroite collaboration avec les éducateurs référents et le médecin psychiatre.

Il rencontre régulièrement l'enfant en entretien individuel ou en groupe.

Il axe ses entretiens sur le fonctionnement psychique de l'enfant et la souffrance qui peut en résulter.

Il assure également un soutien relationnel auprès des familles. Pour ce faire, il rencontre les familles à leur domicile ou au local du S.E.S.S.A.D., accompagné ou non de l'éducateur référent.

Il participe aux bilans d'évaluation et aux synthèses.

L'Éducateur Référent : il permet l'émergence du Projet Individualisé en contractualisation avec les parents. L'objectif ultime étant l'appropriation du Projet Individualisé par l'enfant et le développement de sa propre parole.

Il assure le cadre, la cohérence et la mise en oeuvre du Projet Individualisé.

Il intervient auprès des différents partenaires (le principal étant l'Éducation Nationale).

Une intervention de proximité

- Elle permet une meilleure appréhension de la situation, des problématiques et des enjeux.

- Elle facilite la perception des difficultés.

- Elle contribue à une meilleure réflexion sur l'efficacité des stratégies engagées, sur le suivi des situations, sur la cohérence des réponses apportées ou proposées.

Le travail en réseau favorise les ressources, les compétences sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour mieux finaliser la prise en charge. Le S.E.S.S.A.D. établit une relation **privilégiée** avec l'école.

L'instauration de rencontres, d'échanges, d'un dialogue permanent, rend lisible et transparent nos modes d'interventions.

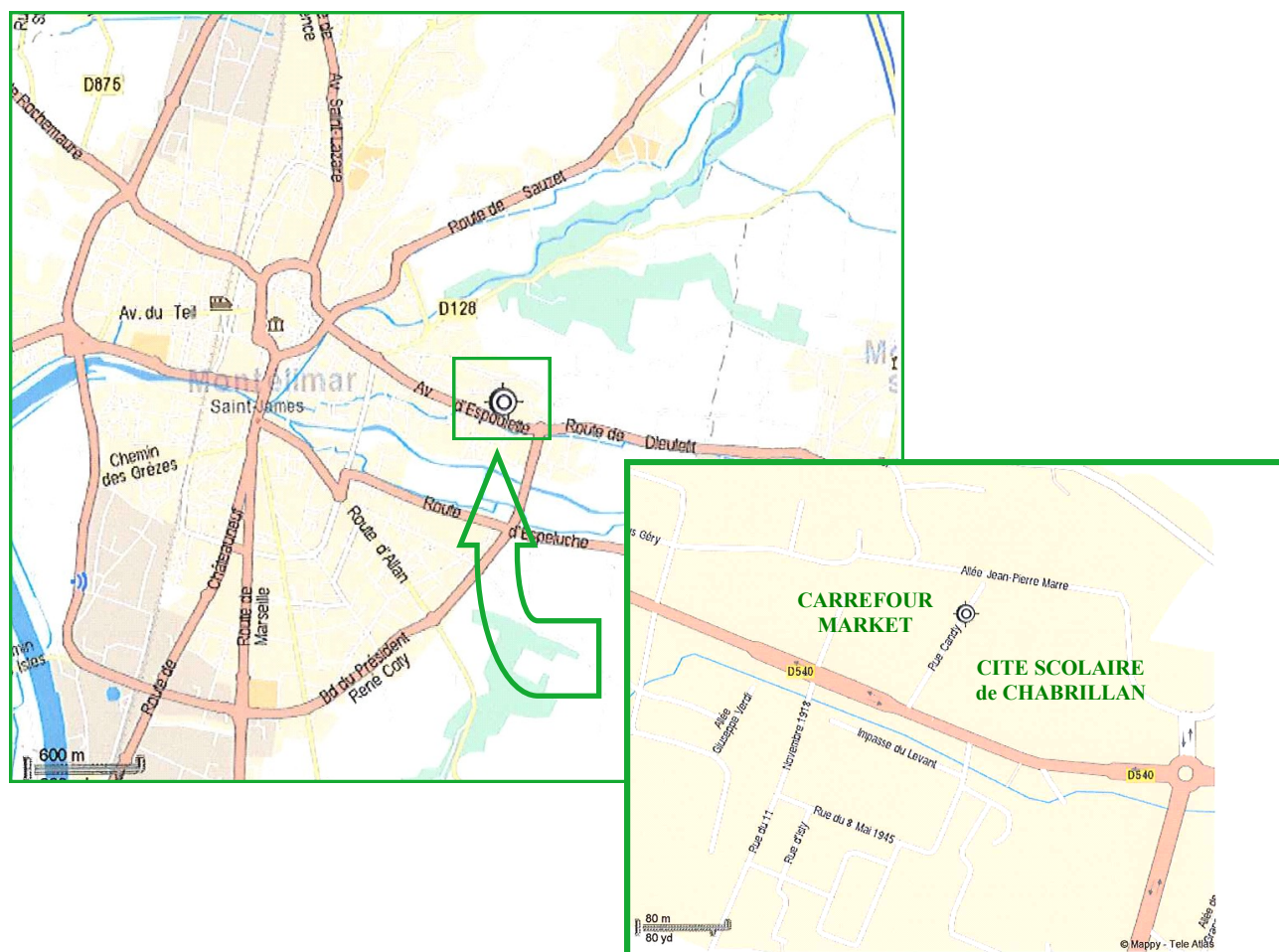
La vie du SESSAD en images



Dans ces conditions, le S.E.S.S.A.D. peut intervenir en amont des problématiques, dans une dynamique de précocité, dans une dimension de **prévention**, d'éducation et de soin ; cela permet à l'enfant d'être **maintenu dans son milieu naturel** de vie, tout en laissant aux parents leurs **prérogatives**.



Plan d'Accès



« La Villa » SESSAD de Beauvallon

81, Route de Dieulefit
26200 MONTELIMAR
Tél : 04.75.46.64.62.
sessad@ecoledebeauvallon.fr

Direction et Administration : Association « Les Amis de Beauvallon »
26220 DIEULEFIT Tél : 04.75.46.47.50.
ecole.beauvallon@wanadoo.fr

